

COSNE-D'ALLIER ■ Le club de natation a fait part de son mécontentement

La piscine fermée quatre mois

La piscine municipale de Cosne-d'Allier sera fermée du 31 octobre au 11 mars. Une décision budgétaire, justifie la municipalité. « Un coup dur » pour les nageurs.

Sans nouvelle de la période de fermeture de la piscine, le président du club David Touyeras avait convoqué une assemblée générale extraordinaire réunissant les membres du club mais aussi les présidents des clubs sportifs.

« Une décision financière »

En effet, depuis le mois de mars où le club avait été sollicité pour organiser une compétition, début décembre, il n'avait eu aucune réponse. Et ce n'est que le jour de cette assemblée générale extraordinaire que la vingtaine de personnes présentes ont appris que la piscine sera fermée du jeudi 31 octobre au mardi 11 mars. « Un coup dur »



ÉQUIPEMENT. La piscine coûte chère sur un plan énergétique. PHOTO FLORIAN SALESSE

pour le club. Présente, l'adjointe aux sports, Nicole Malochet, a mis en avant « une décision financière et non pas contre le club. La consommation

énergétique de la piscine place la municipalité dans une impasse financière ». Elle a aussi évoqué « une réunion avec d'autres communes en avril et des démarches avortées auprès de la communauté de communes ».

Enthousiastes après le succès de la discipline aux JO, les membres du club de natation espéraient « surfer sur la vague, alors

que cette décision vient tout casser ». Un club dont l'avenir « est conditionné à une aide exceptionnelle pour se rendre à Commeny sur cette période ».

Les présidents des clubs présents se sont entendus « pour intercéder en faveur de la demande des nageurs auprès de la mairie. Si celle-ci fait les économies escomptées, alors elle doit pouvoir apporter une compensation ». ■



« C'est une décision financière et non pas contre le club »

NICOLE MALOCHET Adjointe aux sports à la mairie de Cosne-d'Allier